eyen u'on s six

pose oser

e civé la tion. oyen e du

aux

t ar-

faire

édit,

Un

mce

for-

an-

e de

ives

our

gé-

eur

itre

rde

son

ent

acus,

nt ser

ar-

les

n-

C-

nt

In

LA COMMUNE DE PARIS

ON S'ABONNE A PARTS : RUE BLANCIE, 25.

 Paris.
 Départ.

 5 mois.
 6 fr.
 9 fr.

 6 42
 48

 Un an.
 24
 36

MONITEUR DES CLUBS

LIBERTÉ, ÉGALITÉ, FRATERNITÉ, SOLIDARITÉ.

0.0.0.0.0.0.0

S'adressur, pour toutes les commu-nications, au citoyen Sonaten, 25, rue Blanche. (Affranchir)

L'un des gérants, rédacteur en chef: CAHAIGNE.

Paris, 22 mars.

Le Peuple constituant trace, par la plume de l'illustre citoyen Lamennais, le tableau contrasté de ces riches suant la peur, enlevant leurs capitaux à la circulation, et du peuple imposant volontairement su pauvreté et prélevant sur ses besoins, qu'il oublie, les touchantes offrandes à la République.

Un si magnifique dévouement trouvera sans doute des imitateurs, dit aussitôt le grand écrivain. Oui, cette fois encore il a été prophète; et, certes, bien des gens ne s'attendaient pas à trouver ce concours chez le citoyen que nous allons nommer. Nous devons ce nom au public, nous le devons pour être justes, nous que l'amour de la justice console et soutient à travers les rudes épreuves de la vie. Ce financier qui se recommande aujourd'hui par son acte patriotique est le commande aujourd'hui par son acte patriotique est le citoyen Rotschild.

Il est venu lui-mème donner cette assurance. Habi-tué aux grandes opérations de la finance, il a vu promp-tement que sa défection entraînerait la chute des plus importantes maisons de Paris, et il a pris son rôle comme le traçaient son devoir et les événements. C'est

Pourquoi faut-il que nous ayons à blàmer des inspirations toutes différentes? Qu'est-ce que ce comité de banquiers se réunissant pour résoudre une question ainsiposée: « Payerons-nous à la fin du mois? » Il fallait dire, ce nous semble: «Sommes-nous en état de payer? » Et l'affirmative étant donnée, le devoir et au besoin la loi commandent impérieusement l'exécution.

Nous aimans à panear qu'un moment d'ellori, bian

Nous aimons à penser qu'un moment d'effroi bien peu raisonnable a pu seul amener là certains esprits. Sans doute, à l'heure où nous parlons, les idées saines ont repris leur empire et rendu aux égarés l'honnèteté

et le calme habituels

L'assurance donnée par le chef de la maison Rot-schild ne laisse plus d'ailleurs de prétexte à mal faire, et dans un moment où le caractère français porte aux autres peuples le reflet de sa grandeur, il serait triste et honteux que les banquiers seuls vinssent faire tache au tableau.

Tout le monde s'accorde afin de faire cesser la crise financière qui paralyse les forces du pays. Sur le rap-port du citoyen Garnier-Pagès, ministre des finances, le Gouvernement provisoire vient de rendre un décret pour la formation de magasins généraux destinés à produire la mobilisation des marchandises maintenant inertes. Au moyen des bons hypothéqués sur ce fonds réel, intangible, les comptoirs d'escompte vont parer à l'encombrement des portescuilles et rétablir la

circulation monétaire.

circulation monétaire.

Les ouvriers eux-mêmes arrivent en aide à la situation, et par leur attitude noble et dévouée réchauffent le cœur des peureux. Hier, les imprimeurs sur étoffes viennent à l'hôtel de ville apporter leur offrande de 2,000 fr. en exprimant le regret de ne pouvoir centupler cette somme. Il faut n'avoir jamais sondé son cœur, ou, si on l'a fait, n'y avoir rien trouvé, pour n'être pas touché de leur allocution aussi remarquable par la forme que par la grandeur des sentiments. Et quand l'orateur du Gouvernement a exprimé toute la sympathie qu'inspire une conduite aussi noble, un citoyen reprend : toyen reprend:

«Ce qui vous prouve, citoyens gouvernants, toute la sincérité de la démarche que nous faisons auprès de vous, c'est que moi, qui vous parle, je ne suis pas ouvrier; je suis patron, délégué des patrons au Luxembourg, et ce matin mes ouvriers sont venus me prier de me mettre à leur tête. Lai accepté de grand cœur mettre à leur lete. J'ai accepte de grand cœur,

et je suis venu vers vous. »

C'était le citoyen de La Morinière, salué aussitôt par une explosion de bravos on ne peut mieux mérités, il faut en convenir.

L'assemblée se montrait vivement émue... Ne sentirez-vous pas comme elle, messieurs les banquiers?

LES PAYSANS.

Les gouvernements qui se sont succédé en France, à l'exception de la République et de l'Empire, ont tous négligé un des éléments essentiels de la nation, les paysans. Il faut remonter à Henri IV pour trouver un monarque qui se soit préoccupé des intérêts de cette classe, la plus nombreuse, sinon la plus saine du corps social. Tout le monde connaît les paroles de son ministre, paroles qu'on devrait inscrire au front de toutes les maisons communes, dans chaque village de France: « Le tabourage et le pâturage sont les mamelles de la France.» Pourquoi faut-il que cette vérité, proclamée il y a plus de deux siècles, ait été si vite oubliée par les gouvernants? Pourquoi cette question vitale, dont la solution emportait toutes les solutions, a-t-elle été négligée même, par nos grands économistes, par ceuxnégligée même par nos grands économistes, par ceux-là qui portent le plus haut l'amour de l'humanité? La Bruyère disait : « Pour des filles cloîtrées un paysan

Au dix-huitième siècle, Jean-Jacques vint protester contre l'absorption formidable des peuples par les villes. Il demandait dès lors une plus égale répartition des hommes sur le globe.

A l'appel de la patrie en danger, en 92, quatorze ar-mées de paysans volèrent aux frontières. Ces paysans, Napoléon les mit en coupes réglées pour

étendre sa domination sur l'Europe.

Un homme vint sous la restauration qui prit pour

tâche la réhabilitation de l'homme des campagnes. sation du travail, telle que la fondation d'ateliers so-Son cœur saigna à l'aspect de cette vaste machine de Son œur saigna à l'aspect de cette vaste machine de despotisme et de compression qu'on nomme un système d'impôts, qui pèse si lourdement sur les populations rurales. Paul-Louis écrivit la Gazette du village; c'est de Vèretz qu'il datait cette page antique :» Les rossignols chantent et l'hirondelle arrice.» On ne répondit pas à l'appel du pamphlétaire vigneron; le peuple continua à s'entasser dans les villes. L'immense développement industriel donné par Napoléon à la France prit chaque jour une intensité nouvelle. La population pullula dans les centres manufacturiers. Vinrent les machines, invention prématurée, à considérer les dismachines, invention prématurée, à considérer les dis-positions sauvages dans lesquelles un gouvernement anti-national se retranchait de jour en jour. Cette tourbe de cupides et d'intrigants que juillet avait por-tée aux affaires, dépouillant toute pudeur, affichant le plus honteux cynisme qui fut jamais, ne fit retertir que ce cri féroce : « Enrichissons-nous! » n'inscrivit qu'une devise à son drapeau: Le travait est un frein .- «Vous demandez du pain, on vous f... des baïonnettes dans le ventre!» Et d'autres blasphèmes qui sont dans toutes les mémoires.

Or, ajourner la question sociale ce n'était pas la résoudre. Nous ne concevons pas qu'il se puisse encore trouver des citoyens assez aveugles pour défendre et conseiller au Gouvernement provisoire les errements ineptes et sauvages du système déchu. Si l'on en avait cru ces gens-là, la commission du Luxembourg n'aurait pas été instituée : l'organisation du travail, l'affranpas eté instituée : l'organisation du travail. l'animi-chissement des profétaires, toutes ces questions brû-lantes seraient renvoyées aux calendes grecques. Hom-mes superficiels ou coupables, avez-vous donc oublié le grand mot de la Révolution proféré par la bouche de Saint-Just : « Le pain c'est le droit du peuple! » et la devise du désespoir que les Lyonnais avaient inscrite à leur drapeau : « Vivre en travaillant ou mourir en com-latiant! » Laissez là ves théories, vos soiculations battant! » Laissez là vos théories, vos spéculations éthérées; pour que nous puissions vous suivre dans vos

rèves, donnez-nous à manger. « Un sac vide, a dit Franklin, ne peut se tenir debout. » Voilà pourquoi nous demandons d'immenses amé-liorations matérielles. Il faut que la terre donne toutes

ses richesses pour que ceux qui n'ont pas aient enfin quelque chose. Pour vouloir atteindre ce résultar, qui est-ce qui oserait nous qualifier d'âmes sebversives? Le soleit et la terre ne sont-ils pas à tout le monde?

A cet effet il faut s'adresser simultanément à tous les moyens de perfectionnement, mener de front le développement de toutes les ressources. Pas d'exclusion, je voue prie. Pour beaucoup l'industrie a été une profession meurtrière. Est-ce à dire que je veuille la conession meurtrière. Est-ce à dire que je venille la condamner? Pas le moins du monde; mais je ne veux pas que tout le monde s'y précipite. C'est dans l'encombre-ment, dans l'agglomération tumultueuse de tous sur un espace étroit qu'on voit toujours des personnes mourir faute d'air et d'exercice.

Pourquoi s'entasser dans les manufactures quand la grande terre est au delà immense, inculte, inhabitée? De grands territoires appellent la main fécondante de l'homme. Au centre, à l'ouest, au midi de la France, nous avons vu des landes, des bruyères, de véritables despoblados. Dans plusieurs endroits, des marais putréfiants infectent encore l'atmosphère; de nombreux cours d'eau s'écoulent paresseusement sur leurs rives; ailleurs les forrents multiplient des rayages avilles par ailleurs les torrents multiplient des ravages qu'ils ne compensent par aucun service. Tout cela doit être profondément modifié. Il faut que la science vienne en aide à l'agriculture et lui donne une vigou-reuse impulsion. Fondez partout des écoles agrono-miques, des fermes modèles, des colonies agricoles; chassez les préjugés, domptez, triturez, malicabilisez la matière; que l'homme se détache enfin du sol au-quel il est encore adhérent! Nous voulons que l'esclavage de la glèbe n'existe plus, pas même sous le nom

d'hypothèque, que tous les hommes soient libres!
Sur le char symbolique que nous avons vu au pied de la colonne de Juillet, il y avait une charrue à côté d'une machine, celle de Guttemberg. Que ce rapprochement cesse d'être une allégorie, et la France sera transfourée.

transfigurée.

Nous publions sans commentaire la proclamation suivante de notre frère et collaborateur.

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE.

Liberté, Egalité, Fraternité, Unité.

Riches, donnez de votre superflu.

Citoyens,

La République doit être notre mère commune. -Républicains du jour, de la veille, du lendemain, nous sommes tous frères.... La sincérité complète des pinions doit écarter tous les nuages qui obscurciraient encore l'esprit des hommes. Qu'un même sentiment nous unisse : dévouement absolu à la patric. — Que la foi dans les destinées de la République pénètre tous les cœurs!

Je possède présentement une valeur de cent mille francs en biens immeubles; je mets à la disposition du gouvernement une somme de vingt mille francs pour créer le capital social qui fécondera les travaux de l'ouvrier et de l'agriculteur, et je prends en même temps l'engagement de coopérer à toutes les améliorations que nécessiterait la complète et sérieuse organi-

ciaux et de colonies agricoles; car je veux une organi-sation qui comprenne à la fois l'ouvrier des villes et l'ouvrier des campagnes, oublié jusqu'à présent.

Pour vaincre les difficultés financières que présente la nécessité d'organiser le travail et de faire face à des charges léguées par un gouvernement égoiste et cor-ropteur, une masse de capitaux est indispensable.—

Offrons chacun à la République selon la mesure de notre fortune une part contributoire volontaire.

N'oublions pas que la solidarité absolue a été proclamée par notre grande révolution et que tous les citoyens vivant sur le sol de la France ont des droits égaux à la sollicitude de la République.

Union et dévouement!

Vive la République!

SOBRIER.

Actes officiels.

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE.

Liberté, Égalité, Fraternité.

Le Gouvernement provisoire décrète : Le général de division Eugène Cavaignac est nommé ministre de la guerre.

M. Arago, membre de Gouvernement provisoire, ministre de la marine et ministre de la guerre par inti-rim, est chargé de l'exécution du présent décret. Fait à Paris, en conseil de Gouvernement, le 20 mars

1848. Les membres du Gouvernement proviso re.

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE.

Liberté, Égalité, Fraternité.

Rapport fait au Gouvernement de la République par le membre du Gouvernemeut provisoire, ministre des finances.

Paris, le 21 mars 1848.

Citoyens, Vos premiers décrets ont pourvu aux nécessités du

Mais ce n'est là qu'une partie de l'immense tâche qui pèse sur le Gouvernement de la République. Une crise industrielle persiste, qui ruinerait bientôt les chefs d'industrie et les travailleurs, si nous n'y avisions avec promptitude. Cette crise s'est manifestée sous deux aspects : l'en-

combrement des porteseuilles, l'encombrement des ma-

Par la chute des principaux établissements de crédit, les négociants et les industriels se sont trouvés subitement destitués des moyens de se procurer les capitaux qui leur étaient nécessaires, en même temps que l'amoindrissement de la consommation les chargeait de marchandisses invendues.

Préoccupés de cette double nécessité, vous avez, sur ma proposition, décrèté l'établissement de comptoirs d'escompte à Paris et dans tous les grands centres agricoles, industriels et commerciaux. Unts dans une association puissante, le crédit de l'Etat, celui des particuliers, out déjà rendu des services, et sont appelés, dans un prochain avenir, à exercer la plus féconde influence.

Aujourd'hui, vous devez faire pour la marchandise ce que vous avez fait pour le papier : elle a besoin d'issues, il faut lui en ouvrir. Un grand nombre de maissens recommandalles, et auxquelles se rettache par les liens les plus étroits l'existence de plusieurs milliers de travailleurs, tombent ou sont sur le point de tom-ber, quoique leur situation soit réellement favorable. Dans peu de jours, si nous n'y prenons garde, la si-tuation pourrait s'aggraver. Les valeurs commerciales créces par les transactions antérieures s'épuisent, et, les échanges ayant diminué, elles ne se renouvellent que lentement.

Eu cet état de choses, j'ai pensé que le meilleur moyen de remédier au mal c'était d'anticiper sur la consommatiom par la circulation. J'ai pensé qu'il fallait rendre la vie pour le moment à des valeurs au-jourd'hui stagnantes, et voici ce que j'ai l'honneur de soumettre à vos délibérations.

Dans le but de mettre les chefs d'industrie en mesure de disposer dès aujourd'hui du prix de leurs marchan-dises, il serait établi à Paris et dans les départements des magasins généraux où les négociants et les indus-triels viendraient déposer les matières premières, marchandises et objets fabriqués dont ils seraient proprietaires. En échange de leurs dépôts, ils recevraient une reconnaissance extraite d'un registre à souche. Le ré-cépissé, indiquant la valeur vénale de la marchandise, estimée à dire d'experts, constaterait la propriété, qui serait transmissible par voie d'endossement. Les porteurs des récépisses du magasin central seraient admis à les déposer en garantie au comptoir d'escompt: de leur circonscription. Revêtus du timbre de la Republique, et représentant une valeur matérielle, solide, tan-gible, prochainement réalisable, les récépissés seraient regardés comme équivalents à une seconde signature. Je ne doute pas que cette seconde signature ne soit accueillie avec faveur par tous les grands établisse-ments de crédit, et que les souscripteurs de billets si solidement garantis n'arrivent ainsi, par le seal intermédiaire des comptoirs d'escompte, aux grands réservoirs des capitaux.

Convaincu que cette mebilisation de valeurs aujourd'hui paralysées contribuera puissamment à revivifier l'industrie, le commerce, et conséquemment le travail, ai l'honneur, citoyens, de présenter à votre approbation le projet de décret suivant.

Le membre du Gouvernement provisoire, ministre des finances,

GARNIER-PAGES.

GOUVERNEMENT PROVISOIRE. Liberté, Égalité, Fraternité.

Le Gouvernement provisoire,

Art. 1er. Il sera établi à Paris, et dans les autres villes où le besoin s'en fera sentir, des magasins généraux où les négociants et les industriels pourront déposer les matières premières, les marchandises, les ob-

jets fabriqués dont ils seront propriétaires. Art. 2. Ces magasins pourront être établis d'urgence, par les commissaires du Gouvernement, sur la demande des chambres de commerce ou des conseillers muni-

Art. 5. Il sera délivré aux déposants des récépissés revêtus, 1º du timbre de la République, 2º du timbre des magasins où les marchandises auront été déposées.

Ces récepissés, extraits de registres à souche transférant la propriété des objets déposés, seront transmissibles par voie d'endossement. Ils seront passibles d'un droit fixe qui ne pourra dé-

passer un franc dix centimes. Art. 4. Ces magasins seront placés sous la surveil-

lance de l'Etat. Art. 5. Les dispositions des lois antérieures ne se-

ront pas applicables en ce qu'elles pourront avoir de contraire au présent décret.

Art. 6. Le ministre des finances, le ministre de l'intérieur, le maire de Paris et le ministre du commerce, seront, en ce qui les concerne, charges de l'exécution du présent décret.

Fait à Paris, en conseil de Gouvernement, ce 21 mars 1848.

Les membres du Gouvernement provisoire.

Le membre du Gouvernement provisoire, ministre des finances;

Vu le décret du Gouvernement provisoire en date de ce jour, relatif à l'établissement de magasins de dépôt destinés à recevoir les matières premières, les mar-chandises, les objets fabriqués que leurs propriétaires voudront placer sous la surveillance de l'Etat, Arrête ce qui suit :

Art. I. Les bâtiments de l'entrepôt réel des douanes à Paris sont affectés au dépôt des matières premières, des marchandises et objets fabriqués que le commerce l'industrie voudront placer sous la surveillance de l'Etat, et dont la valeur pourra être mobilisée au moyen de récépissés à ordre transférables par voie

Art. 2 L'administration de l'entrepôt est chargée de la délivrance de ces récépissés. Ils seront de deux espèces et de couleur différente.

Les uns s'appliqueront aux marchandises étrangères grevées de droits dus au trésor national. Ils indique-

ront la quotité de ces droits.

Les autres seront relatifs aux marchandises d'origine française ou naturalisées par le payement des

Ces récépissés ou leurs coupures seront conformes aux modèles annexés au présent arrêté et revêtus, in-dépendamment d'un timbre spécial, du cachet de l'administration de l'entrepôt et du cachet de la Républi-

Art. 3. L'administration de l'entrepôt sera tenue, à toute réquisition, de représenter au porteur du récé-

pissé les marchandises qui en font l'objet.
Tout porteur de récépissé régulièrement endossé, aura le droit de l'échanger contre un ou plusieurs récépissés délivrés en son nom. Il ne sera exigé aucun frais par l'administration de l'entrepôt pour la délivrance des récépissés ou de leurs coupures. Art. 4. Les droits de magasinage et autres que l'ad-

ministration de l'entrepôt est autorisée à percevoir, lui seront payés d'après le tarif arrêté par la chambre de commerce de Paris, sauf les modifications et additions dont ce tarif serait susceptible à l'égard de certaines classes de marchandises.

Paris, le 21 mars 1848.

GARNIER-PAGES.

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE.

Liberté, Égalité, Fraternité.

Sur le rapport de la commission de gouvernement

pour les travailleurs, Considérant que le décret du 2 mars qui détermine la durée du travail effectif et qui supprime l'exploita-tion de l'ouvrier par l'ouvrier par voie de marchanda-ge, n'est pas universellement exécuté en ce qui touche à cette dernière disposition:

Considérant que les deux dispositions contenues dans le décret précité sont d'une égale importance et doivent avoir force de loi, le Gouvernement provisoire de la République, tout en réservant la question du travail à la tâche, Arrèle

Arrèle:
Toute exploitation de l'ouvrier par voie de marchandage sera punie d'une amende de cinquante à cent fr. pour la première fois; de cent à deux cents francs en cas de récidive; et, s'il y avait double récidive, d'un emprisonnement qui pourrait aller de un à six mois. Le produit des amendes sera destiné à secourir les invalides du travail

Paris, le 21 mars 1848. Les membres du Gouvernement provisoire.

> RÉPUBLIQUE FRANÇAISE. Liberté, Égalité, Fraternité. ARRÈTÉ.

Le membre du Gouvernement provisoire, ministre des travaux publics.

Considérant qu'il importe de soumettre le service des batiments de l'ancienne liste civile aux règles adoptées pour les autres édifices dépendant du ministère des travaux publics;

Considérant que l'entretien et la conservation de ces bâtiments sont concentrés entre les mains de quelques architectes privilégiés, et qu'il est juste de répartir les travaux de la République entre le plus grand nombre possible d'artistes capables et dévoués, Arrèle ce qui suit :

Art. I'r. Le service des bâtiments de l'ancienne liste civile est supprimé.

Art. 2. Il sera pourvu dans le plus court délai à la réorganisation de ce service. Fait à Paris, le 21 mars 1848.

MARIE.

LE DÉVOUMENT DES PAUVRES.

Les ouvriers imprimeurs sur étoffes sont venus aujourd'hui à l'hôtel de ville offrir au Gouvernement provisoire une somme de 2,000 fr.

Un des membres de la députation donne lecture d'une adresse dans laquelle nous remarquons les passages suivants :

Au Gouvernement provisoire.

a Citoyens,

« A son appel, la France voit mourir ses enfants; à sa voix maternelle ses enfants répondent par leur amour et leurs sympathies filiales. Lorsqu'ils la croient en danger, ils accourent offrir à leur patrie tête, bras, cœur, biens et courage, car c'est surtout dans les mo-ments difficiles qu'il faut être courageux, c'est dans les circonstances extrêmes qu'il faut trouver des voies de salut.

« Ouvriers nous-mêmes, imprimeurs sur étoffes, nous vous offrons notre faible concours; nous vous apportons 2,000 fr. pour aider à la réussite de votre noble création. Le seul regret que nous ayons est de ne pouvoir centupler notre modique offrande que nous vous donnons avec bonheur.

« Pour suppléer à notre impossibilité, nous engageons tous les citoyens qui venient la prospérité de la République, du commerce, de l'industrie, de la con-fiance, de l'ordre, et qui veulent que les ouvriers aient du travail pour vivre, à nous imiter chacun suivant sa fortuna comme pour initions couvre qui aut en l'heutortune, comme nous imitons ceux qui oat eu l'heureuse idée de nous devancer dans cette voie salutaire.

« Par ce moyen nous rassurerons ces êtres pusilla-nimes qui se sauvent de la capitale et de la France, emportant avec eux les valeurs qui sont nécessaires à leur patrie. Qu'ils se rassurent, ces hommes qui peu-vent aider à rétablir le crédit et nos finances! que nos actes de dévouement inspirent des sentiments d'honneur à ceux qui voudraient suivre l'exemple de l'émi gration que nous regardons comme une làcheté! qu'ils se rassurent tous ceux qui pourraient croire au retour des scènes sanglantes qui sont tracées dans notre histoire! qu'ils se rassurent, ni la guerre civile ni la guerre de l'étranger ne viendra déchirer les entrailles de notre belle France! qu'ils se rassurent aussi sur notre Assemblée nationale, car il n'y aura ni Montagnards ni Girondins!

«Oui, qu'ils se rassurent enfin et qu'ils aident à donner à l'Europe un coup d'œil magique; qu'ils aident à faire voir à l'univers qu'en France il n'y a pas eu de violence dans la révolution, qu'il n'y a eu qu'un chan-gement de système ; que l'honneur a succèdé au système de la corruption; que la souveraineté du peuple et de l'équité a succédé à un despotisme odieux; qu'à la faiblesse ont succédé la force et l'ordre; qu'aux castes a succédé l'union ; qu'à la tyrannie a succédé cette devise sublime : Liberté, Egalité, Fraternité, progrès, civilisation, bonheur pour tous et tous pour le bonheur.

« Nous saisissons l'occasion pour demander au Gou-vernement provisoire, ou à l'Assemblée nationale lorsqu'elle sera convoquée, pour tous nos frères de toute la France, que la durée de leur travail soit fixée à dix heures par jour comme pour nous. Nous le demandons, parce que le mot *égalité* se trouve dans la devise épublicaine. Puisqu'on a aboli les priviléges, est-il

juste qu'il y ait des privilégiés dans notre République? « Nos frères des départements se plaignent aussi de ce que leur temps est absorbé par le travail, sans cependant qu'il leur soit à charge; ils voudront aussi rendre leurs facultés intellectuelles, en les cultivant, dignes de notre ère nouvelle; cux aussi méritent d'avoir une heure au moins, une heure pour vivre de la vie intelligente et du cœur et de l'âme.

« Mais, disons-nous à nos frères, prenons retiens.

« Mais, disons-nous à nos frères, prenons patience, ne soyons pas trop exigents à la fois; demandons gra-duellement, avec prudence, avec ordre, dans toute la voie de la justice et de l'humanité, et nous obtien-drons. Le Gouvernement veille au nous obtiendrons. Le Gouvernement veille pour nous, il se sacrifie pour nous : on ne peut pas être heureux du jour au lendemain. Nous avons beaucoup souffert sous un des-polisme cruel; eh bien! souffrons encore un peu pour la liberté. Le moment de la récolte n'est pas encore arrivé; labourons le champ de la liberté, semons l'égalité, et nous recueillerons la fraternité, qui nous don-nera infailliblement le bonheur intellectuel et moral. nera infailliblement le bonheur intellectuel et moral. Du courage donc, du courage, de l'énergie, et gardons nos armes. Si toutefois quelques ambitteux voulaient tourner la Révolution à l'égoïsme, nous leur dirions : Il est trop tard; de même que nous avons dit aux tyrans : Assez! il est trop tard.

« Constituons la Réputlique pure, grande, forte dans toute son extension, telle qu'elle a été proclamée ; faisons-là digne des hommes actuels et du siècle. L'Europe a les yeux sur nous, elle compte nos mouvements, elle aspire à notre émancipation : nous ser-

ments, elle aspire à notre émancipation; nous servons de modèle à tous les peuples.

« Recevez, citoyens membres du Gouvernement provisoire, nos vœux et nos sympathies républicaines ainsi que nos salutations fraternelles. « Vive la République! »

Nous avons dit plus d'une fois qu'il était de la di-gnité des anciens députés dynastiques de ne point bri-guer les suffrages de leurs concitoyens pour être élus à l'Assemblée nationale.

Le Siècle est d'un avis diamétralement opposé; et comme s'il pensait que nous avons perdu toute mémoire, il se hâte de recommander aux suffrages des

électeurs M. d'Aragon, l'un des plus obéissants soldats de la coterie Thiers-Barrot.

Le Siècle n'ayant pas voulu répondre à nos questions très-précises au sujet du concours prêté plus ou moins ouveriement à la régence, nous reproduisons le frag-ment d'une letire publiée aujourd'hui par le National et signée du citoyen Bernard (de Rennes), conseiller à la cour de cassation, et déclinant l'honneur de la candidature qu'on lui propose

« La vie politique, dit-il, est désormais finie pour

« Est-ce bien d'ailleurs aux députés qui ont soutenu depuis dix-sept ans la monarchie constitutionnelle qu'il faut demander l'établissement de la République? Quelque loyale, quelque sincère que s'at leur concours et assurément le mien serait loyal et sincère), la défiance inspirée par leur passé ne les frapperait-elle pas d'impuissance?

« Il importe, à mon avis, que l'Assemblée nationale, sauf un certain nombre d'orateurs et d'écrivains eminents de nos deux anciennes chambres, soit composée d'bommes nouveaux. Mon désir le plus ardent est de voir fonder une république grande, forte, juste, ferme-ment décidée à réaliser son admirable devise : Liberté, égalité, fraternité. N'appelons à cette œuvre que des hommes entourés d'une confiance sans limites et qui, étrangers à nos visilles luttes politiques, ne puissent, même à tort, être soupçonnés de se laisser influencer

« Agraez, etc.

a Bernard (de Rennes), Ancien député des Côtes-du-Nord et du Morbihan, conseiller à la cour de cassation.

« Paris, 14 mars 1848. » Après cette déclaration, nous nous croyons en droit

de poser pour la quatrième fois cette question :
« Le Siècle sait-il, peut-il ou veut-il dire quelle part
ont pu prendre MM. Thiers, Barrot, Dufaure, etc., dans les conciliabules tenus en faveur de la régence ?»

La déclaration de principes que nous enregistrons ci-dessous a le mérite d'être claire et précise. Les dé-veloppements que fournira le candidat seront le complément nécessaire. Il ne faut pas oublier qu'il impor-e de soulager le pauvre, agriculteur ou artisan, et que le citoyen n'ayant que le nécessaire ne doit rien à l'Etat comme impôt. Le superflu seul est imposable.

Aux électeurs de l'Orne.

Citoyens, Je sollicite vos suffrages.

Ma profession de foi est écrite dans ma vie toute ré-

Vous connaissez ma loyauté.

L'indépendance absolue de mon caractère vous répond de l'avenir.

Religieusement fidèle à mes convictions, esclave de mes principes, écrivain courageux, soldat révolution-naire ; tel j'ai été, tel je serai. Ma devise est celle de la patrie :

Liberté, Egalité, Fraternité. La Liberté, comme élément civilisateur; L'Egalité, comme élément éducaleur ;

La Fraternité, comme principe moralisateur. Appelé à l'honneur de vous représenter, je me consacrerai tout entier au bien public.

La vie politique a des devoirs sévères; je les com-prends, je les aime, et je saurai les remplir. J'aurai, contre les obstacles, de l'énergie; contre les

dangers, de l'audace; en toutes circonstances, du dé-Les préjugés sont tombés; la vérité est debout. La

voie est ouverte; il faut y marcher avec confiance et La société nouvelle a pour mission de féconder et

d'organiser les besoins et les forces créés par l'éman-cipation intellectuelle et le mouvement de trois révo-

Ne nous souvenons que pour nous éclairer. Le passé, c'est la mort. Le présent, c'est la vie.

Pas d'exagération, mais pas d'indifférence. Pas de vaines terreurs, mais une foi vive et sincère. Entre 95 et 48, il y a la différence de la proposition à l'acceptation, du problème à la solution.

La révolution de février n'est point une vengeance, c'est un pardon.

Elle est sociale, elle est pure, elle est sacrée. Solidarité universelle : le droit de chacun, les devoirs de tous.

vous, l'ordre dans la liberté. Salut et fraternité.

Romain VIENNE fils, de Nonant (Orne).

ab

im

av d'

VO sie

ma

Pu

lor

un

ni

dy l'o

ver

Nous ne saurions recommander avec trop de chaleur aux citoyens nantais la candidature du citoyen Fran-cois Adam, riche propriétaire de Paris. C'est un de ces hommes fermes et convaincus chez lesquels la foi politique est inattaquable. Républicain sincère en 1850, le citoyen François Adam a dédaigné toutes les avances d'un pouvoir jaloux, avec raison, de compter parmi les siens un homme considérable non-sculement par sa fortune, mais encore, et bien plus, par l'estime dont sa vie est entourée.

La République sera bien servie quand elle aura des hommes de cette trempe.

Nous recevons la lettre suivante : Citoyen redacteur,

Citoyen redacteur,
Les patriotes ont rendu un hommage imposant et
mérité à la mémoire d'Armand Carrel. Je m'étonne
qu'un hommage semblable n'ait pas été rendu à la
mémoire d'un autre patriote à jamais regrettable, mort
neuf ans après Carrel dans la foi démocratique. Je veux neuf ans après Carrel dans la foi démocratique. Je veux parier de Godefroi Cavaignac. Sa statue n'est pas encore fondue, dit-on; n'importe! Il convient de ne pas attendre le douloureux anniversaire de sa mort pour aller proclamer sur sa tombe la glorieuse nouvelle. Je demande donc qu'un jour soit indiqué où les patriotes se réuniront pour aller en pieux pélerinage au cimetière Montmartre. Je demande qu'unc des nombreuses rues de Paris soit débaptisée pour s'appeler désormais rue Godefroi Cavaignac.

Salui et fraternité.

Salut et fraternité,

AUG. MALA.

sants soldats

os questions is ou moins ons le fragle National conseiller à r de la can-

finie pour

ont soutenu itutionnelle épublique? r concours ère), la dépperait-elle

nationale, vains emit composée dent est de ste, fermee : Liberté, re que des ites et qui, e puissent. influencer

nnes), Nord et du our de cas-

s en droit uelle part etc., dans ce?»

registrons e. Les dé-'il imporan, et que ien à l'Eable.

toute ré-

vous résclave de volution-

me cones com-

ntre les

du dé-

out. La iance et inder et l'éman-s révo-

incère. osition

eance. les de-

aleur Frande ces oi po-1850, ances parmi t par dont

nt et onne mort veux enpas

a des

oour paom-

eler

Nous venons d'apprendre que le citoyen Lefranc, commissaire dans le département des Landes, remplit sa mission avec une indulgence et une négligence très-peu républicaine. Ainsi il n'a pas encore destitué le sous-préfet de Saint-Séver, le citoyen d'Estampes, qui fut la cheville ouvrière des élections de M. de Larnac en 1845 et en 1846. Les juges de paix du même dépar-tement, tous créatures du citoyen Laurence de scandaleuse mémoire, conservent encore leurs places. Enfin des nouvelles ou si l'on veut des bruits plus étranges encore sont parvenus à nos oreilles... Nous espérons qu'il suffira d'un simple avertissement au citoyen Le-franc pour se rappeler qu'avant tout on se doit à la Ré-

— On écrit d'Alger, le 15. « La République est proclamée partout en Algérie et a été accueillie avec enthousiasme.

« A Oran, dès que la nouvelle des événements de Paris a été connue, tous les hommes en état de porter les armes, qui n'étaient pas inscrits sur les contrôles de la garde nationale, se sont enrôlés avec empresse-

« Il en a été de même à Alger, où l'avénement de la République est regardé comme le signal d'une ère nou-velle et prospère pour la colonie.

« Un grand nombre d'Algériens se sont hâtés de se présenter au bureau de l'administration des indigènes, afin de se faire inscrire parmi ceux qui pourraient être appelés à composer une milice urbaine, dans le cas où le gouvernement jugerait cette institution utile à la garde de la ville ou à la défense de son territoire. En même temps, les ulémas se sont réunis et ont rédigé une adresse aux membres du gouvernement provi-soire, dans laquelle ils témoignent de l'adhésion spontanée de leurs compatriotes à la République, rappellent les maux de leur situation présente et expriment leurs espérances pour l'avenir.

« Cette adresse, déposée au bureau de l'administra-tion des indigènes, à la grande mosquée, s'est couverte en deux jours de plusieurs centaines de signatures, parmi lesquelles on remarque celle des deux muphtis, des deux kadis, des adouls, des thalebs, des amins des corporations, et de tous les notables propriétaires et commerçants maures d'Alger. Voici la traduction de

« Les ulémas, thalebs et notables musulmans de la ville d'Alger à l'assemblée qui a la victoire pour appui, aux chefs de la République française, Salut

O Dieu! rends à jamais prospères les jours de la Ré-publique et protège-la. Sème et fais germer dans les cœurs l'amour dont elle

Elève sa gloire sur les fondements les plus solides ! Que toujours ses drapeaux déployés réjouissent les

regards! Que le bonheur des peuples serve de base à sa gran-

Tous les hommes sont unanimes pour glorifier la souveraineté du peuple. Félicitons nous de vivre sous un gouvernement qui

ne connaît ni haine ni envie;

Sous lequel nul ne se voit privé de ses droits; Mais où tout le monde vit libre ! Là, tous sont égaux : le riche et le pauvre, le puissant et le faible!

Aussi tous les cœurs sont jaloux de lui appartenir ; Car il veille à la fois sur tous les intérêts du pays et

Sembiable à une source bienfaisante qui coule sur une terre bénie.

De près et de loin on s'y désaltère ; Et ceux qui souffrent et languissent reviennent à la vie en s'abreuvant de ses eaux; Ou pareil au soleil qui se lève radieux sur le monde,

Et dont les rayons éclairent et réchauffent tous les Qui des ténèbres de la nuit fait le jour! Oh! qu'un des rayons de ce soleil nous touche, Et la vie renaîtra en nous au moment où nous per-

dions déjà tout espoir. Tels sont nos vœux. Et nos cœurs ont tressailli de joie et d'allégresse! Ils se sont élancés vers vous, ò gouvernement juste et généreux, sous lequel aucun homme n'est voué au mépris!

Me n'est voue au mepris:

Nous étions depuis longtemps délaissés,
Sans que personne jetât sur nous un regard de pitié.
Ceux d'entre nous qui vivaient autrefois dans l'opulence ont aujourd'hui à peine de quoi subsister; et ceux
qui, naguère, jouissaient des douceurs de l'aisance,
cont majotenant réduite à toutes les barreurs de la misont maintenant réduits à toutes les horreurs de la mi-

Nous espérons, ò gouvernement généreux, que vous abaisserez sur nous un regard compatissant,

Et que vous porterez un remède efficace à nos maux! Nous prions le Dieu très-haut de vous accorder une

Et de couronner de succès toutes vos entreprises!

Et Dieu est tout-puissant! Ecrit à la date du trentième jour du mois de rebiâ-el-ouwel 1264 (6 mars 1848). »

Hier au soir, les citoyens des écoles se sont rendus avec un nombre considérable d'ouvriers à l'ambassade d'Autriche pour féliciter le citoyen d'Appony de la révolution qui vient de s'accomplir à Vienne. Les Parisiens illuminaient sur leur passage. Ainsi donc fête nouvelle chaque jour! Aujourd'hui c'est Vienne, demain ce sera Berlin qui secouera le joug de la tyrannie. Puis viendront l'Italie et le Portugal et l'Espagne. J'oubliais la Pologne, ce peuple Belisaire qui depuis si longtemps nous tend le casque où nous devons jeter une obole, mais quelle obole! la liberté. Le souffle niveleur de la démocratie se promène sur l'Europe. Ecoutez comme les trônes craques sous la rafale! Les dynasties séculaires fuient comme des oiseaux devant l'orage, et bientôt on ne les comptera plus ces idoles vermoulues qu'encensait la stupide vénération des peuples; bientôt les hommes ployés sous les chaînes du despotisme se redresseront tous dans un effort magnanime... Quelle ère admirable que celle qui s'ouvre devant nous!

La liberté va rajeunir le monde.

L'affiche suivante a été affichée à Paris :

Association des employés comptables du commerce et de l'industrie du département de la Seine, constituée le 15 mai 1847.

Citovens.

Dans les circonstances actuelles, l'association des employés comptables du commerce et de l'industrie du département de la Seine fait un appel à tous les employés bureaucrates et a l'honneur de les prévenir qu'une assemblée générale aura lieu le jeudi 23 mars, à l'Hôtel-de-Ville (salle Saint-Jean), à huit heures du soir (entrée par la rue Lobau), pour s'entendre sur les

modifications à apporter à son organisation. Les membres de l'association seront admis sur la pré-

sentation d'une quittance de cotisation. Les personnes étrangères à l'association seront admises sur une carte qui leur sera délivrée au bureau de l'association, rue Montorgueil, 71.

Pour l'association, Le directeur, Ferdinand Jammes.

Paris, le 20 mars 1848.

Nous lisons dans la Patrie.

Nous avons parlé sommairement hier de la proclamation par laquelle Frédéric-Guillaume convoque à Berlin pour le 2 avril l'assemblée de la diète réunie. Les termes de cette proclamation sont fort curieux, et ils indiquent de la manière la plus explicite que le roi de Prusse aspire à la souveraineté de toute l'Allema-gne, comme Charles-Albert à celle de toute l'Italie.

Pour le premier au moins de ces deux candidats, nous croyons fermement que cette pensée ne sera qu'un rêve. Les couronnes seront rares s'il en reste dans ces temps de républicanisme, et puis le sang de ses peuples vient de lacher celle de Frédéric-Guillaume. Quelle triste consécration pour un nouvel empire!

A Erfurt et à Kænigsberg, des conflits ont eu lieu entre les troupes et les habitants. A Aix-la-Chapelle et dans la plupart des villes de la province rhénane, les garnisons fraternisent avec le

A Eberfeld, le sang a coulé.

Les nouvelles de Vienne s'arrêtent toujours à la date du 15 au soir. Voici quel est en substance le dernier bulletin. La ville est entièrement au pouvoir des bourgeois et des étudiants ; toute la force réside en eux. Les faubourgs sont abandonnés à eux-mêmes, et il y règne un grand désordre. Pas un mot des membres de la famille impériale.

Les gouvernements de Saxe et de Hanovre sont entrés dans la voie des concessions, mais trop tard et après avoir eu la main forcée par une insurrection du caractère le plus formidable. Dresde, Leipzig, Hanovre ont eu, elles ont probablement encore leurs barricades.

Louis de Bavière paraît décidé à quitter la pourpre royale, véritable tunique de Nessus pour quiconque s'obstine à la conserver. Il ira finir ses jours à Paler-me dans la société de Lola Montès.

C'est du moins ce que cette bayadère, si étrangement mèlée à la chute des royautés, a déclaré en passant à Carlsruhe.

Le Céladon sexagénaire dont il s'agit n'attendrait que l'ouverture de la prochaine diète pour déposer sa couronne.

Des correspondances particulières s'expriment dans

A côté de ces nouvelles si favorables à la cause de l'émancipation germanique, il nous est pénible d'en signaler d'autres d'un caractère regrettable.

L'ancienne Franconie, c'est-à-dire une partie de Bade, du Wurtemberg et de la Hesse grand-ducale sont en ce moment le théatre d'une espèce de jac uerie; de déplorables excès ont été commis par les paysans sou-levés en masse; des châteaux ont été brûlés et saccagés, plusieurs propriétaires ont péri ou ont été maltraités d'une manière barbare.

Loin de nous la pensée de justifier ou même d'excuser de pareils actes; nous tenons à constater néan-moins que ces actes s'expliquent par les nombreux et criants abus du régime féodal qui pèse encore, dans plusieurs Etats de la Confédération, sur le paysan, et rend sa condition peu differente de celle du serf.

Heureuse la France où 1789 avait déblayé le terrain pour 1848, et où, sans rien arracher, sans rien abattre violemment, si ce n'est quelques plantes parasites, on peut voir fleurir la liberté et l'égalité comme sur leur

sol de prédilection, Comme hier, au moment de me nous recevons quelques nouveaux détails sur les évé-

nements qui ont eu lieu à Berlin le 19 mars. Ce jour-là Berlin était, comme Paris le 24 février, sillonné dans toute son étendue de barricades aussi hautes que les maisons mêmes, et sur lesquelles flotte le drapeau noir, rouge et or.

Les chasseurs de la garde s'étaient joints au peuple, et, réunis aux étudiants, ils le guidaient dans l'attaque et dans la défense.

La caserne d'artillerie et la fonderie ont été enlevées, puis livrées aux flammes.

Comme à Paris, un char dans lequel étaient placées les victimes de la fusillade du 18 a parcouru les rues suivi par une foule innombrable de citoyens, la tête découverte ; le char s'est arrêté devant le château, et le peuple a demandé à grands cris le roi, sans doute pour exiger de lui quelque amende honocable; mais Frédéric-Guillaume n'a point paru : il a fait aononcer qu'il accordait l'armement des gardes nationales et une amnistie générale, en ajoutant qu'il confiait sa personne et la tranquillité de la capitale au patriotisme des bons citovens

Le peuple s'est-il contenté de cette apologie par pro-curation, ou bien a-t-il encore répondu comme à Paris? c'est ce que nous apprendra sans doute le prochain

D'après une lettre de Vienne, Metternich s'est réfugié sur le Rhin et la princesse sa temme en Silésie.

DERNIÈRES NOUVELLES.

Le 18 mars, Vienne était toujours tranquille, mais toujours gardée per la population armée. L'empereur était resté dans sa capitale ; des députa-

tions de Hongrie et de Bohème étaient venues demander des constitutions séparées. L'empereur avait répondu : « J'accorde tout. »

La République est proclamée dans le Luxembourg hollandais, excepté dans la ville de Luxembourg même, placée sous le canon de la forteresse. Cette nouvelle est

Nous avons sous les yeux une proclamation répan-due à profusion dans toute l'Allemagne, où l'on refuse positivement d'accepter les concessions des

Compte rendu des Clubs.

Lorsque les citoyens se rassemblent pour traiter des affaires de la République, la première idée qui vient à l'esprit est que la tenue sera grave, la discussion sérieuse et profitable à tous. Ce résultat dépend surtout

de ceux qui tiennent la présidence.

Il n'en est pas ainsi dans certaines réunions où pénètrent des intrus avec parti pris de jeter la confusion dans l'assemblée. Ce n'est pas assez pour messieurs de la régence d'organiser des clubs sourdement hostiles, ils s'attachent sur tout à troubler les autres réunions. Nous appelons l'attention de tous les citoyens sur ces

Il est d'autres manifestate ns plus déplorables en-core. Nous voulons parler de con promenades nocturnes provoquées à coup sûr par de. 'êtes que l'enthousiasme enivre et jette en dehors de la v ie sérieuse, ou par des malintentionnés. Qu'espère-t-on de pareilles échauffourées? Ne vous souvient-il plus de l'imposante promenade du peuple, le 47 mars? N'eut-elle pas lieu en piein soleil? N'est-ce pas ainsi qu'on réduit l'ennemi au silence et qu'on rassure les timides?

N'écoutez donc plus ces conseillers mal avisés ou perfides. N'oubliez pas qu'au milieu de la nuit une horde impure peut se mêler à vous, commettre des crimes, et, par suite, faire retomber sur vous la culpa-bilité d'actes que vous n'aurez pu ni prévoir ni empê-

Si les républicains se privent de sommeil, que ce ne soit qu'afin de préparer ou d'achever un travail pour le bien commun.

Quand les manifestations énergiques sont devenues nécessaires, il faut les faire en plein soleil, comme le

Alors on peut dire aux petites coteries hargneuses: « Nous voici; comptez-nous encore une fois. »

SOCIÉTÉ DES DROITS DE L'HOMME.

Les citoyens délégués par les différents clubs pour former un comité central d'élections sont invités à se réunir demain jeudi, 25 mars, à la salle de la Société des Droits de 1 homme, aux Arts et Métiers, pour s'entendre sur la mission qu'ils ont à remplir.

Séance du 21 mars. - Lecture du procès-verbal. - Le citoyen Leblanc demande la parole sur la rédaction du procès-verbal et la proposition du citoyen Bonnefonds. Il demande que ces mots : tous les officiers supérieurs, qui lui paraissent trop absolus, soient changés.

Le citoyen Guichard réclame à son tour et dit qu'on doit établir une distinction entre les officiers qui ont obtenu de l'avancement par leur mérite ou par leur aucienneté et ceux qui ne le doivent qu'à la faveur.
Le citoyen Boyer demande qu'à l'avenir, toutes mani-

festations, toutes démarches faites en corps par les travailleurs auprès du Gouvernement soient interdites, atio, dit-il, qu'on ne voie plus dans les rues de ces bandes d'ouvriers.

Un violent murmure accueil ces paroles.

Le citoyen Boyer se reprend. Qu'on ne voie plus de ces réunions de citoyens qui effraient le commerce et qui font cacher les capitaux. En conséquence il désire que désormais les réclamations les travailleurs soient portées au Gouvernement par des délégués.

Le citoyen Villain répond que la manifestation du 17 mars a été provoquée par les contre-révolutionnaires; que cette démarche imposante a si peu effrayé le commerce que les fonds sont remoniés le lendemain, et que les boutiques qui la veille se fermaient sur le passage des garnes nationaux sont restées ouvertes de-vant la majesté du peuple. « Il faut, continue le ci-toyen Villain, que le peuple s'assemble pour exprimer ses opinions, manifester ses vœux, porter ses réclamations au Gouvernement que lui-même a fondé : c'est dans le droit naturel, et la Déclaration des Droits de l'homme, écrite sur notre bannière, le proclame d'une manière éclatante. »

Le citoyen Guyon dit que si le commerce est mort ce n'est point la faute des tra ailleurs, mais bien celle des gens qui possèdent et renferment les capitaux, des mauvais citoyens qui nouent les cordons de leur bourse, espérant que la gêne générale fera détester la République. — Voilà, dit le citoyen Guyon, voilà la source du mal, voilà les vrais ennemis du peuple; que

source du mai, volta les vrais ennemis du peuple; que les travailleurs ne s'y trompent point.

Le citoyen Delair, délégué du club républicain de Passy, recommande la vigilance aux bons républicains: « Il faut, dit-il, nous mettre en garde contre les réactionnaires qui voudraient nous donner pour représentants des messieurs, des gants jaunes. Pour représenter le peuple, pour le comprendre et pour défendre ses droits, il faut être du peuple, il faut avoir eu faim et froid, il faut avoir souffert. »

Le citoyen Zabeau dit que tous les hommes sont é-

Le citoyen Zabeau dit que tous les hommes sont é-gaux; qu'il ne doit point y avoir de distinction entre eux, point d'exclusion au profit de telle ou telle classe; qu'il n'y en a plus qu'une seule, celle des travailleurs; le bourgeois, l'ouvrier ne sont-ils pas des travailleurs? -Oui, s'écrie-1-on, des travailleurs sans ouvrage.

Le citoyen Meissonnier réplique que malgré toutes ces belles paroles, bien creuses et bien vides, suivant lui, il n'en existe pas moins des classes bien tran-chées; que depuis trop longtemps l'aristocratie bourgeoise occupe la scène et qu'il faut la précipiter dans les dessous.

Le citoyen Villain prend la parole et dit que bien des fois déjà depuis la révolution, il a entendu répéter cette phrase vulgaire : « Embrassons-nous et que ça finisse; » mais que le peuple ne veut pas qu'il en soit ainsi : qu'il lui faut et qu'il aura la République et toutes ses conséquences.

Le citoyen Zabeau remonte à la tribune, s'écrie qu'il est bon republicain et commence une longue apologie de lui et de ses amis au milieu de laquelle il est interrompu par les murmures de la sa le et contraint de renoncer à la parole.

Le citoyen Baudin, président du Club de l'Avenir, remercie d'abord la Société des Dro ts de l'homme de la démarche qu'elle a faite hier pour proposer l'affiliation; il vient faire à son tour les mêmes offres fraternelles, et développe d'une manière saississante les immenses avantages de l'entente, de l'union, entre tous les partis progressistes, quelles que soient leurs nuances: « Nous sommes, dit-il, tous intéressés à la conscrvation, au maintien de la République, non pas d'une République stérile, mais d'une République féconde et généreuse, d'une République dans sa plus large accep-tion. En effet, que signifierait ce grand mot de République et qu'y gagnerait le travailleur si d'immenses réformes sociales n'en découlaient pas naturellement, si sous ce régime son pain était aussi amer, les larmes de ses enfants aussi abondantes, le sein de sa femme aussi desséché par la souffrance, que sous la monar-chie. Non, il n'en peut être ainsi, Républicains, socia-listes de toutes les écoles, unissons nos efforts pour que la représentation nationale soit vraiment democrati-

que et pour déjouer les projets de nos ennemis. » Le citoyen Ramel, qui a été délégné nier au club de l'avenir, rend compte de l'accuei! empressé qu'il a recu et des acclamations qui ont accueilli le projet d'u-

nion entre les deux clubs. L'affiliation avec le clap de l'avenir est prononcée

avec enthousiasme.

Le citoyen Ban 1.11 reprend la parole et soumet à l'assemblée la proposition suivante. Que chaque nuance de progressistes, républicains purs, communistes, pha-lanstériens, etc., fournisse des représentants à l'Assemblée nationale en nombre proportionnel à celui des adhérents de chaque école. Il pense que c'est dans la justice; il demande que les délégués se concertent pour dresser des listes, et que lous les amis du progrès, tous les ouvriers de l'avenir, grâce à cette ligue fraternelle, pèsent de tout leur poids dans la balance politique et tassent triompher la sainte cause de l'humanité.

Le citoyen Villain répond que la société des Droits de l'homme exprimait il y a peu de jours les mêmes vœux, formulait les mêmes désirs, et qu'elle adhère

tout entière à la proposition. La séance est levée à 40 heures.

CLUB DU PROGRÈS.

Sampson, vice-président. Séance du 20 mars. — Un citoyen rapporte que s'étant présenté à la mairie du deuxième arrondissement afin de se faire armer, il lui a été répondu que 1,200 fusils seulement avaient été envoyés, mais que le jour même on en attendait 2,000. Le citoyen maire de l'armême on en attendait 2,000. Le citoyen maire de l'arrondissement a manifesté, dit-il, les dispositions les plus sympathiques pour la garde nationale en voie d'organisation. Le citoyen Charlet a soumis à l'assemblée un projet de pétition tendant à l'aquiescement de la garde nationale. La question a été ajournée.

Le citoyen Homberg, Belge d'origine, mais ayant donné de grandes preuves de dévouement à la République française, a présenté une pétition afin d'obtenir des lettres de naturalisation. Cette pétition, sur l'avis d'un citoyen qui en quelques paroles a démontré à

d'un citoyen qui en quelques paroles a démontré à l'assemblée que Homberg à tous égards était digne de la qualité de citoyen français, a été appuyée par tous les membres présents.

La candidature du citoyen Huber, ex-détenu politique, au grade de lieutenant-colonel de la 2º légion a

été acceptée à l'unanimité. Un citoyen combat la candidature au grade de lieu-tenant colonel du chef de bataillon Fourneron, qui a été vu à la tête de l'insurrection des bonnets à poil.

Le citoyen Elbel, ancien militaire et combattant de février, a été proposé pour chef de bataillon dans la

La candidature du citoyen Petetin a été vivement

Une commission d'enquête pour les élections de la garde nationale a été organisée; elle se compose des citoyens Allègre, Ludvig, Sellier, Moulin, Béraud, Hœnicq et Homberg.

CLUB POPINCOURT.

Une députation du club Popincourt s'est rendue aux réunions préparatoires des élections des chefs de ba-taillon de la 8º légion, quai Jemmapes et Théâtra-Beaumarchais, où plusieurs milliers de citoyens étaient

Au milieu du plus religieux silence, le président du club Popincourt propose la déclaration des Droits de l'homme comme programme à faire signer aux candi-dats. Le secrétaire du club en donne lecture. Cette motion est adoptee à l'unanimité moins une voix.

La déclaration des Droits de l'homme mise à exécution sera la sauvegarde de la République. Le club Popincourt fait appel à tous ses frères et les engage à exiger de leurs candidats la pleine et entière exécution

de ce programme. Le mot d'ordre du vrai républicain doit être la dé-claration des Droits en tête de la constitution.

Le Club de l'Émancipation des peuples vient de prendre une délibération d'une haute importance. Il propose à tous les clubs de Paris de voter en commun une adresse au Gouvernement provisoire.

Cette adresse aurait pour but de faire déclarer indi-gues de sièger à l'Assemblée constituante les 225 com-plices de l'infâme ministère Guizot, connus sous le

Cette délibération, communiquée le même jour au Club central républicain, a été votée séance tenante à une immense majorité.

CONTRACTOR

Etranger.

ESPAGNE.

« Cadix, le 9 mars 1848. « La nouvelle de l'institution de la République de France a causé ici une vive émotion. Les divers partis de l'opposition progressiste se sont réunis pour marcher au même but ; la République. Le nom français, qui ex-citait parmi le peuple espagnol un sentiment de défian-ce, résultat inévitable de la politique liberticide de notre gouvernement déchu, est aujourd'hui l'objet de sa

pagnols l'expression la plus sincère des vœux ardents | trefois cachée sous un divan ; on visita toute la maiqu'ils font pour le salut du nouveau gouvernement français, qui est appelé dans sa marche progressive à régénérer le monde. Seule la police devient de plus en plus tracassière. Hier, un cerf-volant s'était élevé d'une terrasse, emportant dans son vol un pavillon français; la police, toujours ombrageuse, vit dans ce jeu d'en-fant une dangereuse allégorie créée par quelque audacieux progressiste, et vite deux agents furent dépèchés pour attirer à eux ce conspirateur nouveau. Les nouvelles reçues aujourd'hui de Madrid sont l'objet de toutes les conversations. On se demande comment le gouvernement de Narvaez peut expliquer les mesures extraordinaires que lui accorde si complaisamment sa majorité au moment même où la France, sortant d'une révolution, abolit la peine de mort. « La chancellerie du consulat vient de recevoir offi-

ciellement la proclamation du Gouvernement provi-

« Nous avons dans le port le brick l'Aigle depuis quinze jours, et le vapeur le Solon, arrivé le 7 d'Alger. On sait que ce dernier portait à son bord le duc d'Aumale et le prince de Joinville, dont la présence sur le Solon était ignorée à Cadix au moment où on nous é-crivait cette lettre.) Ces deux navires n'ont pas encore reçu l'ordre d'arborer le nouveau pavillon de la République française.

« Je vous envoie, avec cette lettre, une adresse de nos amis résidant à Cadix au peuple français. »

Voici le texte de l'adresse des citoyens français à Cadix à leurs frères de Paris et de la France :

« Cadix, 6 mars 1848

« La grande voix des peuples a déjà porté au bout de l'Espagne le triomphe du peuple français.

« Nous avons accueilli avec enthousiasme la victoire de nos frères, vaillants défenseurs du droit et de la liberlé; nous nous confondons en un sentiment commun d'admiration et de reconnaissance pour les libérateurs de notre chère patrie.

« La France, qu'une honteuse et perfide politique voulait associer aux coupables projets de l'absolutisme, va reprendre sa mission sacrée en élevant sur la

terre le flambeau de la liberté. « Honneur! honneur à vous, nobles enfants du peuple, dignes fils de notre glorieuse France; le monde entier admire la grandeur de votre courageux dévouement à la sainte cause de l'humanité. Votre patriotisme a de nouveau consacré ces vérités éternelles : Li berté, Egalité, Fraternité. « Vive la République!

« Signé: A. Roche, X. Sebile, F. Arcimis, V. Roche, A. Barthou, G. Be-zard, Th. Plautié, Ph. Rausch, Chamouillet, Izidor, Guillan, Oddoz-Berthon, Seguin, Giraud, Horton, J. Yon, L. Guilbau, A. Chambard, Marcel,

ITALIE.

Rome. — Le peuple romain, voulant donner à ses frères de Lombardie et de Sicile une preuve de ses sen-timents de fraternité dans les douloureuses circonstances où ils se trouvent, a déclaré vouloir s'abstenir en masse de la fameuse fête populaire dite des *Moccoli*, l'une des plus remarquables réjouissances publiques de l'année. Les Lombards et les Siciliens résidant à Rome ont volé une adresse de remerciments au peuple magnanime de la ville éternelle.

-- Le Contemporanco du 9 mars publie la pièce sui-vante, qui lui est adressée par le comité français de Rome

« Palais Mignanedi, dimanche soir 5 mars 1848. « Les Français présents à Rome, profondément touchés des marques de sympathie que leur a données la jeunesse italienne à l'occasion des événements dont Paris vient d'être le théâtre, et aussi pleins de respect pour l'ordre public et pour le gouvernement qui les accueille, voulant exprimer leur vive reconnaissance et éviter toute occasion de désordres dont certaines personnes ne manqueraient pas de se prévaloir et de triompher, s'adressent avec confiance à la presse ro-maine pour la prier d'être auprès de cette auguste cité l'interprète des sentiments qu'ils éprouvent. Puisse une sainte fraternité s'établir entre les deux grandes nations! Puissent-elles tout s deux marcher pleines d'amitié et de dévouement au but commun, c'est àla reforme. i la liberte londee sur

Pordre public et le respect des droits de tous. »

— Le bruit courait à Rome, le 9, que la magnifique révolution française avait si fortement ému les esprits à Naples, que la nouvelle d'un soulèvement en Calabre étant survenue, une insurrection anti-royaliste était à

La réserve de la garde nationale des quatorze quartiers de Rome était appelée sous les armes

TURIN. - Les contingents savoisiens nouvellement levés sont entrés à Turin le 13, au milieu des applau-dissements de la population et aux cris répétés de tou-tes parts de : Guerre à l'Autriche! A la frontière! à la

Dans toutes les villes du Piémont et des États ro-mains, on célèbre des services funèbres en l'honneur des victimes de la cause italienne.

ANGLETERRE.

L'événement le plus important que publient les journaux anglais de Londres du 18 est l'accouchement de la reine d'Angleterre, qui, ce même jour, est accouchée d'une fille. A la bourse du 18, les consolidés ont fléchi et sont en baisse sur le cours de la veille, et à la fermeture ils ont été cotés 80 710.

BAVIERE.

Tandis qu'on se bat dans les rues de Berlin, à Munich éclate une nouvelle émeute. C'est encore Lola Montès qui en est la cause ou le prétexte. La danseuse comtesse avait, dit-on, de nouveau reparu. Le peuple, averti de sa présence, est allé briser les vitres à l'hôtel de la police, et a voulu ensuite forcer l'entrée du palais du roi. Quelques personnes ont été blessées; la foule plus vive sympathie. Nous avons reçu de bien des Es- s'est portée alors vers une maison où Lola s'était au-

son, mais sans découvrir la comtesse de contrebande. Enfin le soir, l'attroupement prit une attitude menacante. Voici ce qu'on lit dans la Guz te d'Augsbourg du

« Munich, 16 mars (minuit)

« On entend battre la générale. Toutes les vitres de la police sont brisées, ainsi que les barreaux des croisées. Les portes ont été enfoncées, les salles ont été envahies, les registres des bureaux ont été jetés par les fenêtres. Les auteurs du tumulte avaient barricadé les avenues ; ils ont mis en liberté des détenus, et il parait qu'ils ont eu d'abord une lutte avec les gendarmes, car on a entendu des coups de feu. Les troupes sont arrivées vers huit heures et ont mis fin au désordre. Un attroupement s'est formé devant le palais, et on a commence à lancer des pierres contre les vitres. La cava-lerie de ligne est arrivée et a arrêté le tumulte. Un homme a été blessé au côté droit, un autre a reçu un coup de sabre à la tête. Les étudiants et les bourgeois ont donné leur coopération à la troupe. A neuf heures et demie, le magistrat a fait annoncer publiquement que, d'après des nouvelles officielles, la comtesse de Landsfeld était arrivée à Carlsruhe le 14, et était partie de cette ville pour Francfort-sur-Mein. Toutefois, la foule ne voulut pas ajouter foi à cette assertion. A dix heures moins un quart, un coup de pistolet dirigé sur les cuirassiers est parti de l'hôtel de ville, puis on leur a lancé des pierres. Les étudiants aussi ont été

prem

ce fir

préte En

prop a pro

E

une doit

impo

était

au p

au g

jour

espi

gra P

étai

tion

ina Noi

cha

pay plu

sur ble rés ciè et a plu

agr

les

no

me pu for

m se

ça so tu av qu re

Paits divers.

- Un banquet patriotique a eu lieu à Saint-Étienne. - Un comité électoral vient de se constituer à Brest

sous la présidence du citoyen Rossel.

— Un comité électoral vient de se former à Perpi-gnan. Ont été proclamés candidats à la députation les citoyens François et Ét. Arago, Théodor Guiter, H. Picas,

- Une souscription pour l'ouverture d'un chantier de travail, ouverte à Toulouse, a déjà rapporté 49,000 francs.

- M. Olem-Rousseau, maire d'Auch, vient d'être nommé président du comité républicain.

- Les citoyens Penin, Jules Lestapis, Baudin et Barthe viennent de publier des adresses aux électeurs des Basses-Pyrénees.

- D'après un premier-Pau du Mémorial des Pyrénées, il paraîtrait que la question sociale viendrait d'être soulevée dans ces contrées si arriérées, si dé-

laissées par tous les gouvernements.

Le même journal trouve la circulaire du citoyen
Ledru-Rollin souverainement impolitique. On reconnaît bien là le journal qui la veille était le plat valet de la préfecture. Pyrénéens, défiez-vous du Mémorial; il ne sera jamais qu'un républicain en gants jaunes et un coureur de jockey's-club.

- Le citoyen Liadières prétend que le pouvoir ne le compta jamais au nombre de ses courtisans. Nous aimons mieux le croire que d'y aller voir. — Quelques troubles ont éclaté à Salies (Hautes-Pyrénées).

—La réunion des délégués de l'Allier porte à la dépu-tation les citoyens Courtais, Touvret, Mathé, Laussedat, Terrier, Marei, Fayolle, Bureaux de Puzy.

- Nous adressons à la mairie du 2° arrondissement la simple question suivante : « Pourquoi les armes qui sont entassées dans les bureaux de l'état-major de la 2º légion ne sont-elles pas distribuées aux citoyens depuis longtemps inscrits aux contrôles de la garde

Nous répondrons nous-mêmes si l'on ne fait pas droit aux légitimes réclamations des citoyens non

- Le comptoir national d'escompte a commencé ses opérations lundi; déjà six comptes sont ouverts, et il y a huit cents autres demandes sur lesquelles il aura été statué aujourd'hui.

Il a escompté lundi pour près d'un million de valeurs, et hier pour plus de douze cent mille fraucs. Cet établissement, on le voit, rend de très-grands services au commerce et à l'industrie, et ses premières opérations exercent déjà une heureuse influence sur le retour de la confiance publique.

- Les statuts du comptoir national d'escompte ont été dressés par M. Esnée, notaire à Paris, le 10 courant.

M. Pagnerre, éditeur, en est directeur.

M. Pagnerre, enteur, en est directeur.
M. Pinard, banquier, en est sous-directeur.
MM. André, manufacturier; Ogereaux, négociant;
Avrial, négociant; Boissaye, négociant; Vincent Dubochet, négociant; Michel Gillet, banquier; Laveissière, négociant; Niel, négociant; Outin, négociant;
Sommier, raffineur; Depouilly, manufacturier; Cohin, négociant; Boraiche, propriétaire; Hachette, libraire, ont été élus membres du conseil d'administration.
La durée de la société anonyme est fixée à trois ans

La durée de la société anonyme est fixée à trois ans. Le capital est fixé à 20 millions.

- Pour se faire ouvrir un compte au comptoir, il faut en faire la demande écrite au directeur avec un certificat, au bas, signé de deux citoyens commerçants, constatant que le réclamant fait honneur à ses engage-

Le conseil d'administration a arrêté, dans ses séances des 15 et 16 mars, que jusqu'à formation du capital jugé nécessaire pour l'entier développement des opérations du comptoir national, il sera fait, sur le produit net des bordereaux escomptés, une retenne de 3 pour 100, la juelle sera portée au crédit du compte des présentateurs, pour être convertie, à leur profit, en actions du comptoir. Cette retenue cessera d'être faite lorqu'elle aura atteint 5,000 fc.

— La banque de France est en mesure d'émettre, d'ici à deux jours, des billets de 100 fr. dans une quan-tité suffisante aux besoins, et, peu de jours après, des coupures inférieures, ce qui donnera une grande facilité à la circulation.

L'un des gérants, rédacteur en chef : CAHAIGNE.

Imprimerie Lacrampe et Fertiaux, rue Damiette, 2.